



Edito

Au moment où paraîtra ce bulletin d'informations, nous serons à mi-parcours du mandat qui nous a été confié.

De ce fait, une occasion de rendre compte.

Ce bilan doit être apprécié dans le contexte de crise sanitaire et des conséquences qui en sont résultées : inflation, augmentation des taux des crédits, renchérissement des coûts des travaux et matériaux, difficultés de recrutement, pour ne citer que les plus essentielles.

Dans cet environnement particulièrement défavorable, l'équipe municipale a fait face, assurant la poursuite des projets, comme en témoigne la lecture des pages ci-après.

Une saison de ski marquée par un enneigement tardif, et une mise en service des nouvelles remontées mécaniques perturbée par un calendrier d'exécution des travaux véritablement contraint, en raison notamment du recours intenté par la Compagnie des Pyrénées.

L'arrivée d'un nouvel exploitant aux Thermes a correspondu avec la mise en service de nouvelles installations, en particulier le Rio dont la fréquentation a fortement augmenté en ce début d'année du fait du doublement de sa capacité d'accueil.

La réorganisation des services arrive à son terme, facilitée par l'arrivée d'une nouvelle Direction, expérimentée dans le domaine de la communication et de la promotion.

Un Office de Tourisme investi de larges missions, au regard desquelles les responsables de pôle (Sport, Commerce, Accueil, Culture, Ambassadeurs, Animation et Événementiel), jouent un rôle prépondérant.

Une politique d'aménagement urbain qui, avec l'aménagement des quatre rond points, nous a valu le Prix spécial de l'Investissement local, décerné lors de la réunion des Maires du Département.

Information récente, la validation formelle du programme d'accession à la propriété pour de jeunes ménages, dont la pré commercialisation a débuté ce mois de juillet.

Il faut voir dans le projet de transformation du bâtiment du CCAS en hôtel de luxe, la preuve de l'attractivité de notre village, tout comme d'autres projets de construction de résidences en cours, voire le possible projet de réhabilitation de la friche de Caneilles.

Cette dynamique de projets sera poursuivie dans les mois à venir, malgré les difficultés du moment, avec notamment le commencement des travaux de réhabilitation de l'ancienne Patinoire.

Le niveau de réservation pour cet été laisse augurer une bonne fréquentation estivale. Sachons accueillir comme il se doit cette clientèle, en se rappelant l'objectif majeur autour duquel nous devons tous rester mobilisés : le CLIENT.

Bonne saison d'été !

André MIR
Maire de SAINT LARY SOULAN

Sommaire

P2 Budget prévisionnel 2023



P3-5 Actualités communales

P6 Actualités de la station



P7 Actualités de l'Office de Tourisme



P 8 Événements et manifestations



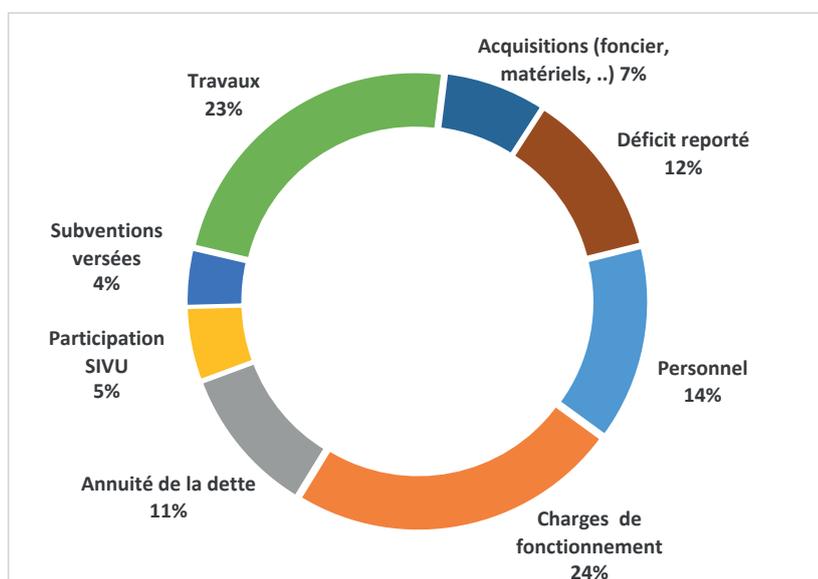
ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Caractéristiques du budget prévisionnel 2023

Si les recettes d'activités varient d'une année sur l'autre en fonction de la conjoncture économique, les dotations de l'État restent linéaires et l'augmentation de la fiscalité se limite à la revalorisation des bases fiscales votées chaque année dans la loi de finances (3,40% en 2022 et 7,1% en 2023). Le budget prévisionnel 2023 s'équilibre sans augmentation des taux de fiscalité et permet encore d'autofinancer les investissements programmés.

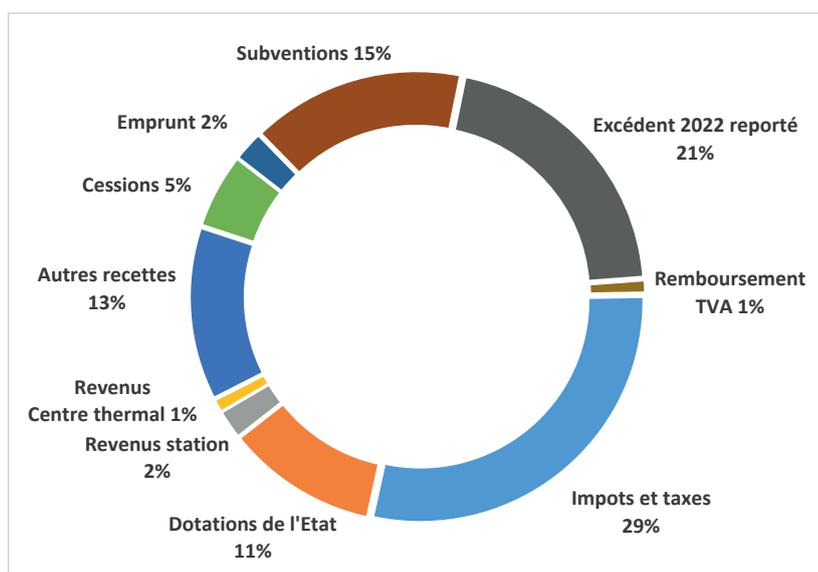
Les travaux de viabilisation du lotissement "Chante Coucou" sont terminés. La commercialisation sera effective en 2024. Après l'acquisition de deux bus en 2022, deux autres viendront renouveler la flotte vieillissante afin d'assurer le transport des élèves et des touristes en toute sécurité. La modernisation du Centre Thermal s'inscrit dans la continuité d'une optimisation de l'attractivité et de la diversification touristique de la Commune. Au total, près de sept millions de crédits sont inscrits dans ce budget pour la continuité ou la réalisation de nouveaux investissements sur la Commune. Fin 2023, l'encours de la dette s'élèvera à 18 229 355€ et la capacité de désendettement de la commune sera de 9 ans, en augmentation du fait de l'inflation et de la remontée des taux d'intérêts.

Dépenses prévisionnelles 2023



Personnel : 3 200 000 €.
 Charges de fonctionnement : 5 426 926 €.
 Subventions versées : 931 356 €.
 Annuité de la dette : 2 434 055 €.
 Travaux : 5 342 222 €
 Participation annuité SIVU : 1 206 303 €.
 Acquisitions (foncier, matériels, ...) : 1 642 595 €.
 Déficit 2022 reporté : 2 752 356 €.
Le montant global s'élève à 22 935 823 €.

Recettes prévisionnelles 2023



Impôts : 6 582 577 €
 Dotations de l'Etat : 2 515 900 €
 Revenus « station » : 486 934 €
 Autres recettes : 2 891 002 €
 Subventions : 3 454 686 €
 Revenus « Centre thermal » : 223 444 €
 Cessions : 1 248 752 €
 Emprunts : 504 000 €
 Excédent 2022 reporté : 4 724 142 €
 Remboursement de TVA : 214 990 €
Le montant global s'élève à 22 935 823 €



ACTUALITES COMMUNALES

Travaux et projets

Rénovation des locaux du service financier et aménagement d'un réfectoire pour le personnel communal

Réintégration dans le domaine public d'une partie du réseau pluvial qui empiète sur la copropriété de la résidence « Les Chamois » située à Saint-Lary Village. Ces travaux permettront d'élargir la voie de circulation et d'y aménager un trottoir.

Des travaux d'isolation et de rénovation de la toiture de la **Maison du Patrimoine** seront effectués cet automne.

Sur Soulan

- **Rénovation de l'éclairage public** avec la mise en place d'ampoules LED. Cette opération a été réalisée avec le concours du Syndicat Départemental d'énergie et permet de moduler l'intensité de l'éclairage public. Une réflexion est en cours pour procéder à une opération similaire sur le Pla d'Adet.

- Dans la continuité des travaux réalisés afin de sécuriser la traversée du village (avec la réfection des lisses), la Direction Départementale des Territoires a proposé à la Commune d'aménager un **trottoir mixte** sur la portion de la route départementale qui traverse le village de Soulan. Ces travaux devraient être réalisés à l'automne.

Après avoir procédé à l'acquisition d'un local situé dans la résidence l'Armazan, la Commune a engagé des travaux afin d'y **transférer le cabinet médical**. Il comprendra un bureau, une salle équipée d'un appareil de radiologie, une salle d'attente et un local de stockage. L'objectif étant d'accueillir dans des conditions optimales la patientèle.

La Commune a lancé un **Appel à projets** pour l'exploitation d'un restaurant et de toilettes publiques sur le site de Tourette

Améliorer l'accueil autour de la Maison du Patrimoine

L'Office de Tourisme et les élus animent une réflexion autour du parcours de visite entre le bureau d'information du village et la Maison du Patrimoine. L'objectif est d'améliorer les flux entre ces deux équipements et de mieux répondre aux attentes, aux besoins et aux usages des visiteurs et des habitants.

Le groupe de travail propose la suppression des places de parking et la renaturation de la place de l'Office de Tourisme, vers un espace propice à la déambulation, devant et autour de la Maison du Patrimoine.

Bac de compostage

Des bacs de compostage sont en vente auprès du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMECTOM), site de Capvern et Lannemezan. Le retrait et le paiement s'effectuent sur place.

Trois types de bac sont à votre disposition :

- Bac en bois de 400L + Bio-seau 10L pour 26€ (actuellement en rupture de stock, livraison attendue pour septembre)
- Bac en plastique de 390L + Bio-seau 10L pour 19€
- Bio-seau 10L pour 1.50€ (à placer dans la cuisine)

<https://www.smectom-lannemezan.com/fr/prevention/compostage>

Élaboration d'une charte des enseignes et de la publicité

En 2021, les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Hautes-Pyrénées ont effectué un audit de toutes les enseignes commerciales implantées sur le village et les sites d'altitude (Pla d'Adet et Espiaube). Les nombreuses irrégularités constatées relatives aux normes applicables en la matière ont incité la commune à engager une réflexion avec les commerçants implantés sur son territoire qui a débouché sur le projet de création d'une charte des enseignes et de la publicité conforme à la loi en vigueur.

Ce projet, porté par les élus et le Pôle « Commerce et Artisanat » de l'Office de Tourisme, a donné lieu à une première réunion d'information regroupant les socioprofessionnels qui a débouché sur la création d'un Comité de Pilotage. Ce COPIL est composé d'élus, de membres du Pôle « Commerce et artisanat », de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Parc national des Pyrénées, du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et de l'Office de Tourisme. En juillet 2022, un appel d'offres a été lancé avec pour mission de réaliser cette charte. Le CAUE a été retenu et a procédé, en décembre 2022, à un état des lieux. Il a donné lieu à une présentation, à la proposition d'une charte de publicité, au rappel de la réglementation en vigueur relative au Règlement National de Publicité et à la mise en évidence des non-conformités constatées.

Le COPIL a alors élaboré un projet de charte qui a été présenté à tous les commerçants. L'objectif de la charte est d'accompagner l'ensemble des professionnels lors de l'élaboration et la mise en place des enseignes et publicités et de contribuer à l'harmonie du village pour le rendre plus attractif auprès de nos visiteurs. Pour rappel, à partir du 1^{er} janvier 2024, la compétence en matière de publicité et d'enseigne sera transférée au maire de la commune.

Programme « Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique » (ACTEE)

Avec le concours du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE), une étude est en cours afin d'élaborer un programme de travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux concernant les bâtiments de plus de 1000 m² de plancher qui s'inscrit dans le Programme ACTEE.

Bien que les seuls bâtiments concernés soient les thermes, le centre administratif du Pla d'Adet, le restaurant d'altitude « Les Merlans », le gymnase et la résidence du Vieux Village B, la Commune a souhaité que cet audit porte sur douze bâtiments communaux.

L'objectif de l'élaboration de ce programme de travaux est de mettre à disposition et financer des outils d'aide à la décision pour accompagner les collectivités dans l'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et la substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone. Les nouvelles règles imposées dans le décret tertiaire, pris dans le cadre de la loi de transition énergétique prévoient une réduction des consommations électriques des bâtiments concernés de 40% en 2030, de 50% en 2040 et de 60% en 2050).



Vallée du Rioumajou

Travaux sur la route départementale RD19

Après l'aménagement de trois emplacements de croisement sur la route départementale comprise entre la commune de Tramezaygues et « Maison Blanche » (deux autres seront aménagés à l'automne) afin de sécuriser et de fluidifier la circulation, le service départemental des routes a procédé à des travaux d'étanchéification sur le pont de Soubiron et le pont Neuf ainsi qu'à la réparation des parapets. Une autre tranche de travaux (jointement des pierres) sera réalisée en 2024.

« Sentier de l'eau »

L'aménagement de ce sentier, qui sera situé rive gauche de la Neste, va permettre de sécuriser l'accès piétonnier entre Frédancon et l'Hospice du Rioumajou. L'Office National des Forêts a été désigné maître d'œuvre de ce chantier et l'entreprise ATTM a été retenue pour en effectuer les travaux. Ils vont principalement consister en la réouverture de vieilles sentes et d'anciens sentiers. Cette opération est financée par la Commune, le Parc national des Pyrénées et le Plan de Relance pour la Montagne.

Reprise du captage d'eau de l'Hospice du Rioumajou

A la suite des problèmes de turbidité de l'eau rencontrés l'été dernier, des travaux ont été effectués sur ce captage et un nouveau périmètre de sécurité a été installé. La Pico-centrale qui alimente l'Hospice a été remise en service.

Coupes d'arbres

Ces coupes ont été réalisées depuis Mesclade jusqu'au pont Tisé. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Quelques actions de prévention des embâcles ont également été menées dans le cadre de ce programme.

Cabanes pastorales

L'héliportage des cabanes à La Niscoude, sur le secteur de Pouey-le-Bon et dans la vallée de Barricave a été réalisé ce printemps et une nouvelle cabane sera prochainement installée à Hountanet.

Aménagement d'un espace de jeux à Frédancon

Cet aménagement s'inscrit dans le cadre de la procédure d'obtention du label « Station Pêche » engagée par la Commune. Ce site a également accueilli la deuxième édition de la fête de l'écotourisme à laquelle ont participé le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), le Parc national des Pyrénées, l'Office National des Forêts et l'association de pêche « La Gaule Auroise ».

Réorganisation du stationnement

Le stationnement des véhicules est désormais interdit sur toutes les parties naturelles de la vallée du Rioumajou et le stationnement des camping-cars et des camions est désormais interdit entre 22h et 6h. Le stationnement des véhicules a également été réaménagé à proximité de l'Hospice afin de préserver la Prade de l'Hospice.

A la suite de la suppression des poubelles sur les sites de Frédancon et de l'Hospice, un container d'ordures ménagères a été installé au lieu-dit « Maison Blanche » afin de favoriser le dépôt des déchets avant d'arriver sur la commune de Tramezaygues.

Subvention pour récupérateur d'eau pluviale

Lors de la séance du 21 juin 2023, le Conseil Municipal a voté une subvention pour financer l'achat de dispositifs de récupération des eaux de pluie. Cette initiative s'adresse aux propriétaires justifiant d'une résidence sur Saint Lary Soulan depuis au moins 3 mois et sera effective du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023.

Le montant de l'aide forfaitaire sera de 50€ par foyer. Elle sera versée en une seule fois, par foyer fiscal à réception de la facture acquittée mentionnant le lieu des travaux et le descriptif du matériel, la photo du récupérateur d'eau installé, un justificatif de domicile et une attestation de propriété sur la commune depuis plus de 3 mois et un Relevé d'Identité Bancaire

Le dépôt de la demande devra se faire auprès du service comptabilité de la Mairie. Contact : comptaфинances@mairie-saint-lary.fr

Pôle «Petite enfance»

Au cours de la saison estivale, le pôle « Petite enfance » de la commune de Saint-Lary Soulan met deux structures d'accueil à disposition des familles : un centre de loisirs et une crèche.

Le centre de loisirs «Les Marmottes»

Le centre de loisirs, situé 2 rue mirabelle 65170 Saint-Lary-Soulan village, pourra accueillir 25 enfants, âgés de 3 ans à 12 ans, du lundi au vendredi sauf jours fériés, de 8h00 à 18h30. Il sera ouvert du 10 juillet au 1^{er} septembre.

Cette année encore, les enfants se verront proposer des thématiques variées (l'art, les animaux, le cirque, Top chef, Koh Lanta ...) et des activités extérieures ou des sorties (ferme, labyrinthe, accrobranche, parc aquatique, musée ...).

Les modalités d'inscription sont les suivantes :

- Réservations du mois de juillet via l'espace famille : à partir du 9 juin pour les locaux et à partir du 26 juin pour les vacanciers.

- Réservations du mois d'août via l'espace famille : à partir du 7 juillet pour les locaux et à partir du 17 juillet pour les vacanciers.

Pour tout renseignement :

Tél. : 05 62 39 40 66 ou cdl@mairie-saint-lary.fr.

La crèche «Les Marmottes»

La crèche «Les Marmottes», située 2 rue mirabelle à Saint-Lary-Soulan village, accueillera les enfants âgés de 3 mois à 5 ans révolus et sera ouverte du lundi au vendredi sauf jours fériés, de 8h00 à 18h30. Pour les vacances d'été, la structure s'adapte avec une augmentation de la capacité d'accueil qui passe de 26 à 33 places.

Pour tout renseignement:

Tél. : 05 62 40 87 83 ou garderie@mairie-saint-lary.fr.

Faciliter l'intégration des enfants de la crèche à l'école

Au cours du mois de juin, des échanges entre la crèche et l'école ont été mis en place dans le cadre de la primo-scolarisation.

Tous les enfants qui seront scolarisés à la rentrée de septembre, se sont vu proposer un accompagnement vers le milieu scolaire avec, comme finalité, une participation à deux matinées d'école et à la cantine.

Le but était de leur faire découvrir le rythme et le fonctionnement du milieu scolaire pour faciliter leur intégration.



Espace thermal et Sensoria Rio

Les Thermes, le Spa Thermal, le Sensoria Rio et le Sensoria Fitness sont désormais gérés par la société VALVITAL. En plus de la gamme des produits thermaux et cosmétiques du nouvel exploitant, une politique de commercialisation va progressivement être mise en place.

La saison thermale

Cette nouvelle saison a débuté le 3 avril et s'achèvera le 5 novembre. La procédure d'homologation de l'eau bicarbonatée calcique du forage SL5, engagée par la Commune, se poursuit avec une procédure d'évaluation du bénéfice de la cure thermale dans le traitement de la gonarthrose (arthrose du genou). Quatre-vingt curistes ont participé aux trois cures tests. Chaque curiste a répondu à un questionnaire avant et après la cure et sera de nouveau sollicité six mois plus tard pour remplir un questionnaire d'évaluation des bienfaits des soins prodigués. Les résultats du suivi de cette étude médicale, supervisée par l'Université de Bordeaux, seront analysés par un comité scientifique composé d'un rhumatologue universitaire, d'un médecin thermal et d'un expert, puis transmis à l'Académie de Médecine pour avis.

La commune a également procédé à la rénovation de l'espace de bains avec l'installation de 18 nouvelles baignoires thermales (dont une adaptée aux personnes handicapées) et le projet de construction d'une seconde piscine thermale est en cours de réflexion avec le nouvel exploitant.

Le site internet de Valvital permet désormais aux curistes de réserver leur cure thermale directement en ligne.

Enfin, tous les 15 jours, à l'initiative de la direction des thermes, les curistes sont conviés à une réunion d'informations à laquelle participe l'Office de Tourisme.

L'objectif au cours de cette saison thermale 2023 est d'accueillir 2100 curistes.

Spa thermal

Cet espace propose à la clientèle une nouvelle gamme de soins VALVITAL à base d'eau thermale (soins du visage, du corps et massages) qui comprend notamment le « Rituel pyrénéen », programme de soins du corps, de bains et de massages comprenant également un accès au Sensoria Rio et à l'espace Premium.

Sensoria Rio

Après les travaux d'extension, avec la création de deux bassins extérieurs et d'un espace Premium, une Gestion Technique Centralisée de l'ensemble des espaces du Sensoria Rio a été mise en place. Cette gestion à distance, effectuée à l'aide d'un ordinateur central, permet de réguler la température, le Ph et le chlore de l'eau de chacun des bassins.

Cette nouvelle saison a également permis de remettre en place différentes activités aquatiques : aqua gym, bébé nageur et initiation à la natation. Le Sensoria Rio fermera le 5 novembre.

Sensoria Fitness

Cet espace de musculation et de cardio-training est ouvert tous les jours.

L'été de la Régie « Accueil »

Hospice du Rioumajou

Cet hospice est ouvert jusqu'au 1^{er} octobre (avec le traditionnel repas gastronomique qui se déroulera les 29 et 30 septembre). La Régie a reconduit son partenariat avec « Las Feixas », agence de trekking de montagne par étapes qui parcourent les Pyrénées. Cette collaboration pourrait générer jusqu'à 500 nuitées au cours de la période estivale. Les concerts « Apéro tapas », mis en place l'été dernier sont également reconduits. Ils se dérouleront tous les jeudis en fin d'après-midi de 17h30 à 19h.

Refuge de l'Oule

Le Refuge est ouvert jusqu'au 17 septembre. Différentes animations seront proposées à la clientèle au cours de la saison et une réflexion a été engagée avec le Parc national des Pyrénées afin de mettre en place des évènements qui associeront les gardiens des différents refuges.

Installation d'une Guinguette au Col du Portet

Elle sera ouverte du 3 juillet au 27 août.

Le Refuge de l'Oule et l'Hospice du Rioumajou ont désormais leur site internet. La Régie « Accueil » s'est dotée de ces deux sites afin de pouvoir procéder à des réservations et des paiements en ligne. Elle a également adhéré au réseau de refuges « Entrepyr » (Emploi des Nouvelles Technologies dans les Refuges de Montagne des Pyrénées) et à la centrale de réservation « visit-neouvelle.com », qui regroupe 7 refuges dont celui de l'Oule, et propose différents itinéraires et la possibilité de réserver son refuge. L'objectif, à terme, est de parvenir à mettre en réseau ces différents sites.

Une formation à destination des gardiens de refuges leur a permis de se familiariser avec des applications numériques telles que « WhatsApp ».

Réglementation de l'accès au col du Portet

La route du col du Portet sera ouverte sans restriction jusqu'au jeudi 29 juin 2023.

Le 30 juin, le 1^{er} et le 2 juillet, la route du col du Portet sera interdite jour et nuit en raison des épreuves de la SALMO TREK (sauf pour les cyclistes et les ayants-droit déclarés en Mairie).

A compter du lundi 3 juillet 2023 jusqu'au dimanche 27 août 2023, la route du col du Portet sera fermée à tous les véhicules motorisés, de 8h30 à 18h00 (sauf les ayants-droit déclarés en Mairie et porteurs d'un laissez-passer et les véhicules à la descente).

Le stationnement sur le col est réglementé et uniquement sur les zones autorisées.

Du 1^{er} juillet au 27 août 2023, l'accès au col du Portet pourra se faire en empruntant la Télécabine d'Espiaube qui sera ouverte de 8h30 à 17h30 (dernière montée).

Un gardien sera présent au départ de la route à Espiaube, tous les jours, de 8h30 à 18h00 du 30 juin au 27 août 2023.



ACTUALITES DE LA STATION

Bilan de la saison hivernale 2022/2023

Malgré la production de 130000 m³ de neige de culture avant l'ouverture de la station, le 3 décembre 2022, le début de saison a été contrarié par des conditions météorologiques défavorables qui ont repoussé l'exploitation de l'ensemble du domaine skiable jusqu'au 17 janvier 2023.

Ensuite, la fréquentation jusqu'au 2 avril 2023, notamment sur les deux premières semaines des vacances de février, a toutefois permis de générer un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros pour 530 000 journées skieurs.

Cette saison a été marquée par la mise en service de la télécabine d'Espiaube et du télésiège débrayable de Tourette. Cette deuxième phase du programme d'investissement de 25 millions d'euros de la société Altiservice sera poursuivie l'hiver prochain avec la mise en service du télésiège débrayable de Forêt. Ces nouvelles remontées mécaniques s'inscrivent dans le projet de développement du domaine skiable avec l'ambition de pérenniser l'activité « ski » à long terme. L'hiver prochain, la station de Saint-Lary sera ouverte du 2 décembre 2023 au 2 avril 2024.

Inauguration de la télécabine d'Espiaube et du Télésiège de Tourette



Cette inauguration s'est déroulée le samedi 28 janvier 2023 en présence d'Yves ROUGIER, Président Directeur Général d'Altiservice, d'Akim BOUFAÏD, Directeur de la station de Saint-Lary, d'André MIR, Maire de Saint-Lary Soulan et Président du SIVU AURE 2000, de Bénédicte MARTINEAU, Sous-Préfète de Bagnères-de-Bigorre, de Maryse CARRERE et de Viviane ARTIGALAS, sénatrices des Hautes-Pyrénées et de Philippe CARRERE, Président de la Communauté de Communes Aure Louron.

A l'occasion de cette inauguration dix anciennes cabines ont été mises aux enchères. Les 40 000 euros récoltés lors de cette vente ont été reversés à l'association « Petits Princes ».

Cette journée s'est achevée sur le front de neige du Pla d'Adet par une soirée festive animée par le DJ Laurent WOLF.

Travaux sur le domaine skiable

Cette troisième phase d'investissement sur le domaine skiable va consister en :

- L'implantation du télésiège débrayable 6 places de Forêt dont le départ sera situé à proximité de la télécabine d'Espiaube et l'arrivée, sous le télésiège des Bouleaux (soit 600 mètres de dénivelé, 1,3 km de longueur et 14 pylônes).
- L'amélioration de certaines pistes et la modernisation du réseau de neige de culture à des points stratégiques avec l'installation d'enneigeurs plus performants.

La saison estivale sur les sites d'altitude

Cet été, le téléphérique, le télésiège des Bouleaux et la télécabine d'Espiaube seront ouverts du 1^{er} juillet au 27 août. Le téléphérique, de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h30 (19h lundis des marchés), le télésiège des Bouleaux, de 10h00 à 16h00 (dernière montée à 15h50) sans interruption et la télécabine d'Espiaube de 8h30 à 12h00 puis de 13h30 à 17h30 (dernière montée).

De 9h00 à 12h30 puis de 13h30 à 18h30, un système de navette permettra de relier l'arrivée du téléphérique au Pla d'Adet et la télécabine d'Espiaube.

Le départ de deux pistes du Bike Park a été modifié (liées aux travaux en vue de l'implantation du télésiège de Forêt) et des travaux d'amélioration de pistes ont été effectués afin de faciliter la pratique du VTT de descente au plus grand nombre.



Enfin, dans le cadre du projet de développement des activités de loisir sur le site d'altitude du Pla d'Adet, un « Suntubing », une descente de 120 m sur une bouée, accessible en empruntant le tapis école (uniquement en piéton) et un parcours acrobatique, espace d'activité permettant d'avancer en hauteur et de façon autonome en toute sécurité (ponts suspendus, cordes...) seront ouverts durant toute la saison estivale.



Émilie VERDOUX, Directrice Adjointe de l'Office de Tourisme



Son parcours

Émilie VERDOUX a obtenu une Licence de « Conception et intégration de produits et services multimédia » à l'université de Tarbes puis un Master de « Communication numérique et médias » à l'université de Marseille. Après une 1^{ère} année de thèse à l'université d'Aix-en-Provence dans le cadre des « Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication » afin de devenir conférencière, elle a finalement fait le choix de revenir vers sa vallée natale et y intégrer la vie active en travaillant dans une agence immobilière de Saint-Lary Soulan. Expérience qui lui a permis de se familiariser avec les besoins des copropriétaires

et des syndicats. Recrutée comme Directrice de l'Office de Tourisme de la SEML de Piau-Engaly, elle a notamment eu en charge les activités touristiques, la commercialisation, la billetterie, la communication, l'animation et l'événementiel. Elle a intégré l'Office de Tourisme de Saint-Lary Soulan le 7 avril dernier en qualité de Directrice Adjointe.

Ses missions

Elles s'inscrivent dans la démarche de réorganisation des compétences de l'Office de Tourisme de Saint-Lary Soulan comprenant notamment le transfert des équipements (gymnase, patinoire, piscine, tennis, Maison du Patrimoine et cinéma) ainsi que de la création des différents pôles. Elle a plus particulièrement en charge les ressources humaines, les finances, la communication et le « social média » et est référente de l'Office au sein du Pôle « Commerce/Artisanat » qui s'est notamment engagé dans l'élaboration d'une charte des enseignes et la mise en place du « Chèque en Aure ».

Ses objectifs

Positionner l'Office de Tourisme en tant qu'organisme gestionnaire de destination touristique en privilégiant l'amélioration de l'accueil et de l'hospitalité et organiser ses services en mettant notamment en place une transversalité entre les actions menées par les différents pôles.

Nouvelle taxe additionnelle à la taxe de de séjour

La loi de finances de 2023, adoptée en décembre 2022 par l'Assemblée nationale, instaure une taxe additionnelle d'un taux de 34% qui sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2024. Elle sera imputée sur le tarif de base de la taxe de séjour. Le produit de cette taxe sera affecté au financement du grand projet ferroviaire du Sud-Ouest. Collectée par les services de la commune, cette taxe sera directement versée à la société du Grand Projet du Sud-Ouest.

Taxe de séjour Saint-Lary Soulan 2024	Votée Commune Saint-Lary Soulan pour 2024	Taxe Départementale	Taxe Régionale	Total taxes additionnelles 2024	Taxe de séjour pour le client à compter du 1er janvier 2024
		10%	34%		
Palaces	4,60 €	0,46 €	1,56 €	2,02 €	6,62 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,30 €	0,33 €	1,12 €	1,45 €	4,75 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2,50 €	0,25 €	0,85 €	1,10 €	3,60 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,60 €	0,16 €	0,54 €	0,70 €	2,30 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	1,00 €	0,10 €	0,34 €	0,44 €	1,44 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,80 €	0,08 €	0,27 €	0,35 €	1,15 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60 €	0,06 €	0,20 €	0,26 €	0,86 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,07 €	0,09 €	0,29 €
Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des autres catégories d'hébergements mentionnées ci-dessous (tarif proportionnel au coût de la nuitée)	5%				5%



ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS

2024 : hommage à Raymond POULIDOR

Le 15 juillet 1974, Raymond POULIDOR, âgé de 38 ans, réalise un des plus beaux exploits de sa carrière en remportant la 16^{ème} étape du Tour de France entre LA SEU D'URGEL (Espagne) et SAINT-LARY SOULAN – PLA D'ADET en devançant Eddy MERCKX.

En juillet 2024, pour fêter ce 50^{ème} anniversaire, la commune de SAINT-LARY SOULAN et l'Association des Amis de Raymond POULIDOR et André DUFRAISSE (ARPAD), ont décidé de lui rendre hommage en créant une sculpture en bronze, grandeur nature, qui sera positionnée au carrefour entre le Pla d'Adet et le col du Portet, arrivée phare du Tour de France depuis 2018. Cette œuvre sera réalisée par le sculpteur, Bernard POTEL, formé dans l'atelier de Paul BELMONDO et à la Fonderie NIVET.

Pour financer ce projet, il a été fait appel au Fonds de Dotation de Saint-Lary Soulan, qui a obtenu l'autorisation de la Préfecture des Hautes-Pyrénées pour lancer un appel à la générosité publique et de la Direction Générale des Finances publiques pour bénéficier du régime du mécénat. Les donateurs, entreprises ou particuliers, pourront ainsi déduire de leurs impôts le montant de leur don à hauteur respective de 60% et 66%. Un appel aux dons sera lancé en septembre via une plateforme spécialisée de « crowdfunding » en ligne et des entreprises seront contactées pour alimenter ce fonds.

Pour tous renseignements, contacter Jean-Marie MIR, Délégué Général du Fonds de Dotation de Saint-Lary Soulan, en écrivant à mirj@wanadoo.fr.

Principaux événements de l'été

Les manifestations de la saison estivale ont débuté avec les transhumances de Soulan et du Rioumajou, fin mai début juin, la 2^{ème} édition du Triathlon des Pyrénées et la "Patou Trail" et s'achèveront par la Fête de Saint-Lary, le 3 novembre. Qu'elles soient portées par les associations et leurs bénévoles ou l'Office de Tourisme, ces manifestations, sportives, culturelles ou festives participent à l'attractivité de notre territoire et constituent un atout supplémentaire dans le choix de leur destination pour les vacanciers.

Événements culturels

- La saison musicale débutera le lundi 17 juillet avec un concert de Maël Goldwaser et Frédéric Caballin et une intervention de Christian Laborde à l'Hospice du Rioumajou en milieu de journée, une déambulation de la Batucada "Graine de Samba" dans les rues du village en fin d'après-midi et, en soirée, le spectacle **d'André Manoukian et de Jean-François Zygel** au gymnase.

- Fête du Livre d'Aure et du Sobrarbe sur le thème "Transmettre les Pyrénées" : du vendredi 28 au dimanche 30 juillet.
- Remise du prix "Saint-Lary en poésie" à Jérôme Leroy, animée par Christian LABORDE : Samedi 28 octobre.

Événements festifs

- Fête de Soulan : samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet.
- Journée « Montagne Propre » : le dimanche 9 juillet.
- Bal des sapeurs-pompiers, le jeudi 13 juillet.
- Fête Nationale avec feu d'artifice : le vendredi 14 juillet.
- Fête des pêcheurs au Rioumajou : le dimanche 16 juillet.
- Fête Franco-Aragonaise: le dimanche 6 août.
- Fête des estives de Soulan et fête du Pla d'Adet : le Jeudi 10 août.
- Déambulation lumineuse à travers les rues du village avec la Compagnie AKUMA : le mardi 15 août.
- Fête du Moudang : le samedi 5 août.
- Forum des associations : début septembre.
- 2^{ème} édition de la FERIA, le samedi 23 et le dimanche 24 septembre
- Fête de Saint-Lary avec le repas de la société de chasse animé par le "Rallye des Trompes du Comminges" : le vendredi 3 novembre.

Concerts à l'église : La Pastorale du Tourisme organise de nombreux concerts à l'église de Saint-Lary Soulan des mois de juin à octobre.

Festival des petites églises de montagne : Ces concerts se dérouleront à Gouaux, le jeudi 13 juillet, à Saint-Lary Soulan, le mardi 18 juillet, à Eget, le mardi 25 juillet, à Vignec, le mardi 1^{er} août, et Bourisp, le mardi 8 août.

Des concerts seront également organisés à **l'Hospice du Rioumajou** (tous les jeudis du 10 juillet au 24 août à 17h30) ainsi que des expositions et des animations à **la Maison du Patrimoine**.

Événements sportifs

- « Salmo Trek » compétition de course à pieds et de pêche : du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet.
- « La Contrabandista », épreuve sportive de trail et VTT : samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet.
- Passage de la cyclosportive « La Pyrénéenne » : dimanche 2 juillet.
- « Cycl'n Trip » : du lundi 10 au vendredi 14 juillet.
- Course de VTT Enduro le samedi 29 juillet et Free Session sur le Bike Park le dimanche 30 juillet
- "Le Tour Crit", compétition internationale de pignon fixe : le dimanche 30 juillet.
- « Grand Raid des Pyrénées » : du jeudi 24 au dimanche 27 août.
- « KBourre », course VTT de descente sur le Bike Park : samedi 28 août.

Le "Patou Land", espace de jeux et d'animations en famille gratuit situé dans la cour de l'école et ouvert du mardi au vendredi.

Pot d'accueil "Bienvenue à Saint-Lary" organisé tous les dimanches à 18h, du 9 juillet au 20 août, sur le parking de l'Office de Tourisme

Retrouvez le programme des animations de cet été, régulièrement actualisé, sur le site : www.saintlary.com.